



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

égalité professionnelle

Question écrite n° 98518

Texte de la question

M. Philippe Vuilque appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les écarts de salaire entre hommes et femmes. En effet une récente étude de la DARES (du 29 mai 2006) montre que persiste une inégalité inexplicée de 11 % entre le salaire d'une femme et celui d'un homme à compétence égale. Il lui demande quelle démarche elle compte entamer pour réduire ces discriminations au travail.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98518

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juin 2006, page 6707